



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2018

GREOUX-LES-BAINS
-
REPUBLIQUE FRANCAISE
-
Département
des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 17

Date de convocation
30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence
de Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents

Mesdames Danielle CASALE, Dominique CENNI, Michèle COTTRET,
Anita DELAUNAY, Marinette DURANDEU, Josette LAUVERGNIAT,
Anne-Marie PERRON, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Christian LOGIER, André LOZANO, Raymond
MAZZOLENI, Jean-Pierre MONTOYA, Victor NAHOUM, Alain ROUX.

Absents donnant pouvoir

Madame Mirjam REINHARD à Monsieur André LOZANO, Madame
Marie SOGODOGO à Madame Josette LAUVERGNIAT, Monsieur Jean-
Pierre BAUX à Monsieur Christian LOGIER.

Absents

Mesdames Nicole VIDAL, Julie ROCCHIA.
Messieurs Cyril MASQUIN, Jean-Paul OGIEZ, Philippe VIDAL.

Secrétaire de séance

Monsieur Raymond MAZZOLENI

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2017 – Budget Commune (M14)

Rapporteur : Monsieur André LOZANO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-31 et L.2121-14 ;

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Vu le compte de gestion 2017 du budget Commune ;

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité pour l'année 2017. Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et mentionne les résultats antérieurs ainsi que les restes à réaliser.

Il présente à l'assemblée les chiffres du compte administratif de l'exercice 2017 du budget Commune :

Résultat budgétaire de l'exercice 2017

RECAPITULATIF RESULTATS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	8 138 962,06 €	8 172 923,82 €	33 961,76 €
Section d'investissement	2 181 407,29 €	2 619 334,09 €	437 926,80 €
TOTAL	10 320 369,35 €	10 792 257,91 €	471 888,56 €

Résultat de clôture du budget 2017

Section	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2016	Part affectée à l'investissement : exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	978 628,28 €	0,00 €	437 926,80 €	0,00 €	1 416 555,08 €
Fonctionnement	537 373,37 €	0,00 €	33 961,76 €	0,00 €	571 335,13 €
Total	1 516 001,65 €	0,00 €	471 888,56 €	0,00 €	1 987 890,21 €

Le résultat de clôture pour l'année 2017 se porte à **1 987 890,21 €** et comporte :

- un excédent d'investissement de **1 416 555,08 €**,
- un excédent de fonctionnement de **571 335,13 €**.

En dépenses, les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses et recettes engagées au cours de l'exercice budgétaire écoulé mais non mandatées ou titrées au 31 décembre 2017. Ils doivent être obligatoirement repris au budget 2018 et s'élèvent à **2 119 396,00 €** en dépenses et à **455 469,00 €** en recettes.

L'exposé du rapporteur entendu, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ELIT Monsieur André LOZANO, président de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2017 du budget Commune ;

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion du budget Commune relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

APPROUVE le Compte Administratif 2017 du budget Commune en l'absence de Monsieur le Maire, qui s'étant retiré, n'a pas pris part au vote.

Fait et délibéré à Gréoux-les-Bains,
le 5 avril 2018

Affichage en mairie :
le 12 avril 2018

Le Maire

Paul Audan

Accusé de réception en préfecture
004-210400941-20180405-DEL-2018-023-DE
Date de télétransmission : 13/04/2018
Date de réception préfecture : 13/04/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation : 30/03/2018

Présenté par paul AUDAN, MAIRE,

A GREOUX LES BAINS , le 05/04/2018

Délibéré par Le Conseil Municipal réuni en session Ordinaire

A GREOUX LES BAINS , le 05/04/2018



Paul AUDAN
Maire

André LOZANO
Adjoint au Maire

Christian LOGIER
Adjoint au Maire

Jean Pierre BAUX
Adjoint au Maire

Raymond MAZZOLENI
Conseiller Municipal

Alain ROUX
Conseiller Municipal

Jean Pierre MONTOYA
Conseiller Municipal

Cyril MASQUIN
Conseiller Municipal

Victor NAHOUM
Conseiller Municipal

Philippe VIDAL
Conseiller Municipal

Julie ROCCHIA
Conseiller Municipal

Nicole VIDAL
Conseiller Municipal

Les membres du Conseil Municipal ,

Michèle COTTRET
Adjointe au Maire

Josette LAUVERGNIAT
Adjointe au Maire

Anne Marie PERRON
Conseiller Municipal

Nicole VENTEUX
Conseiller Municipal

Mirjam REINHARD
Conseiller Municipal

Anita DELAUNAY
Conseiller Municipal

Danielle CASALE
Conseiller Municipal

Marie SOGODOGO
Conseiller Municipal

Marinette DURANDEU
Conseiller Municipal

Dominique CENNI
Conseiller Municipal

Jean Paul OGIEZ
Conseiller Municipal

Certifié exécutoire par paul AUDAN, MAIRE , compte tenu de la transmission en préfecture, le 13.5.18 et de la publication le 12.04.18

Accusé de réception en préfecture
 004-210400941-20180405-DEL-2018-023-DE
 Date de téléttransmission : 13/04/2018
 Date de réception préfecture : 13/04/2018

A GREOUX LES BAINS le 05/04/2018